

Fontenay-aux-Roses, le 26 juin 2018

Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Avis IRSN/2018-00174

Objet : Demande de modification d'agrément du laboratoire de biologie médicale (LBM) du CEA - centre de Valduc - surveillance individuelle de l'exposition interne des travailleurs soumis aux rayonnements ionisants (agrément n° OADOS013)

Réf. 1. Lettre ASN CODEP-DIS-2018-028624 du 12 juin 2018
2. Rapport COARR-ASN-2018-100841
3. Dossier BEGe SYM SSX01 X CA DST 00013874
4. Rapports SYM SSX01 X CA MOP 00014002

Par lettre citée en référence [1], vous avez demandé l'avis de l'IRSN sur la modification des plages d'énergies des examens d'anthroporadiométrie figurant dans la portée d'agrément du CEA DAM Ile de France, à savoir :

- Anthroporadiométrie corps entier, détecteur GeHP, demande de modification de la plage d'énergie de 120 keV - 2 000 keV vers 30,9 keV - 1 332 keV ;
- Anthroporadiométrie poumons, détecteur GeHP, demande de modification de la plage d'énergie de 13 keV - 244 keV vers 13 keV - 1 408 keV.

De l'analyse effectuée par mes services, je retiens les éléments suivants :

L'ensemble des informations reportées dans le rapport [2] montre, concernant les installations mises en œuvre sur le site de DAM-IDF, que l'utilisation de nouveaux détecteurs de type BEGe est tout à fait compatible avec la mesure anthroporadiométrique dans les gammes d'énergie considérées ci-dessous :

- Corps entier : de 30,9 keV à 1 332 keV
- Poumons : de 13 keV à 1 408 keV

Les dossiers de validation associés [3] ainsi que les rapports d'étalonnage et vérification de l'installation anthroporadiométrique [4] montrent par ailleurs que l'ensemble des essais ont été réalisés et sont conformes.

Adresse Courrier
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex France

Siège social
31, av. de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
Standard +33 (0)1 58 35 88 88
RCS Nanterre 8 440 546 018

Pour le Directeur général et par délégation

Alain RANNOU
Adjoint au Directeur de la Santé